

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE – SESSION 2018
SÉRIE : SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU MANAGEMENT ET DE LA GESTION
SPÉCIALITÉ : GESTION ET FINANCE –

ÉLÉMENTS INDICATIFS DE CORRIGÉ

Ce dossier comporte des éléments de corrigé à l'attention des correcteurs. Plusieurs questions appellent des réponses rédigées de la part des candidats. Seules les idées clés sont proposées, de manière schématique, pour permettre une approche ouverte des réponses des candidats.

Barème global sur 120 points

Nota : il est rappelé que le nombre de points annoncés dans le sujet constitue un engagement incontournable vis-à-vis des candidats. Le barème fourni respecte cette contrainte et doit s'appliquer à tous, sauf indications complémentaires données, lors des corrections, sur décision nationale.

PREMIÈRE PARTIE

DOSSIER 1 – GESTION DES RELATIONS AVEC LES CLIENTS

- 1. Préciser pourquoi CMV n'utilise pas de compte 707 – Ventes de marchandises. Justifier votre réponse à partir de l'extrait du plan des comptes (ANNEXE 1).**

L'entreprise produit des gâteaux pour l'apéritif et des oreillettes (activité industrielle) à partir de matières premières. Le compte utilisé est le compte 701-vente de produits finis- ce qui est aussi un indicateur de la nature de son activité.

- 2. Indiquer les raisons pour lesquelles le comptable a subdivisé les comptes 411 et 701.**

Subdivision du compte 411 : gestion individualisée des clients (réduction commerciale, suivi des comptes clients...), répartition du CA par type de clients

Subdivision du compte 701 : répartition du CA par types de produits vendus, analyse de la saisonnalité des ventes, parts de marché...

- 3. Enregistrer au journal unique de CMV, la facture n° 15621.**

10/03/2017

4112001	Supermarché Les Lumières	307,01	
7012000	Ventes d'oreillettes		291,00
4457100	TVA collectée		16,01
	<i>Facture n° 15621</i>		

- 4. Le client « Supermarché Les Lumières » signale à CMV la présence d'une erreur sur le montant de la facture n°15621. Préciser de quelle erreur il s'agit.**

Erreur sur la quantité facturée : 12 cartons facturés au lieu de 11 (1 refusé).

- 5. Présenter le corps de la facture d'avoir n° AV52 permettant de corriger l'erreur présente dans la facture n° 15621. Justifier vos calculs.**

Désignation	Quantité	PU	Montant
Oreillette du pays d'Oc	1	25	25,00
Net HT			25,00
Remise		3 %	0,75
Net commercial			24,25
TVA		5,50 %	1,33
Net à déduire			25,58

DOSSIER 2 – DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE

A – Analyse financière

1. Justifier le montant des ressources stables figurant dans le bilan fonctionnel de CMV (ANNEXE 5).

Ressources stables = Capitaux propres + dettes à LT (sauf concours bancaires courants) + amortissements et dépréciation

$$486\,511 = 221\,807 + (83\,787 - 2\,563) + 183\,480 \\ = 221\,807 + 81\,224 + 183\,480$$

2. Calculer, à partir du bilan fonctionnel condensé, le fonds de roulement net global, le besoin en fonds de roulement et la trésorerie nette pour l'année 2016.

	Détail des calculs	Montant
FRNG	Ressources stables - Emplois stables	30 911
BFR	Actif circulant - Passif circulant	9 162
Trésorerie nette	FRNG - BFR	21 749

3. Commenter les résultats obtenus.

Le fonds de roulement net global (F.R.N.G.) est positif. Les emplois stables sont bien financés par les ressources stables. Le FRNG permet de financer le besoin en fonds de roulement (B.F.R.) et de disposer d'une trésorerie nette (T.N.) positive. De plus, la trésorerie nette est importante (> 20 000 €) ce qui est souhaité par Madame et Monsieur Vessières afin de faire face aux prochaines échéances.

La situation financière de l'entreprise est satisfaisante

4. Retrouver par le calcul le ratio d'indépendance financière pour 2016.

$$45,59\% = (221\,807 / 486\,511) * 100$$

5. Analyser l'évolution des ratios de CMV entre 2015 et 2016.

Les informations présentées en ANNEXE 6 font ressortir les données suivantes :

- une indépendance financière de 45,59 % pour 2016 contre 49 % en 2015. Donc une nette détérioration:

De plus, l'entreprise a un taux moins bon que celui de son secteur d'activité (50 %).

- une capacité de remboursement de 2,1 ans pour 2016 contre 2,3 ans pour 2015. Donc une amélioration de cette capacité. Le ratio de capacité de remboursement doit être inférieur à 5 ans.

6. Expliquer, au regard de l'analyse précédente, si le choix du recours à l'emprunt bancaire pour financer l'acquisition est pertinent.

Le choix d'un financement par emprunt bancaire est pertinent pour 2 raisons :

- La capacité de remboursement (question 5)
- la volonté de conserver en trésorerie au moins 20 000 € alors que celle-ci s'élève à 21 749 € (TN 2016).

Mais, le ratio d'indépendance financière qui se dégrade n'est pas en adéquation avec ce choix de financement.

Deux idées identifiées sont attendues

B – Investissement

1. Indiquer le coût d'acquisition du nouveau train de cuisson.

$$\text{Coût d'acquisition} = \text{Prix d'achat} + \text{frais d'installation} - \text{remise} + \text{Transport} \\ = 35\,800 + 3\,500 - 1\,965 + 1\,500 \\ = 38\,835\,€$$

2. Enregistrer au journal de l'entreprise CMV la facture GP-Gastro n° 18536.

20/03/2017			
2154	Mat industriel	38 835,00	
44562	TVA déductible sur immo	7 767,00	
404	Fournisseur d'immo		46 602,00
	GP-Gastro- F18536		

3. Préciser l'incidence chiffrée de l'acquisition du nouveau train de cuisson sur le bilan, le compte de résultat et la trésorerie de CMV.

Incidence au niveau du bilan (hors trésorerie) :

- Actif immobilisé : augmentation de l'actif brut 38 835 €
- Actif circulant : apparition d'une créance sur l'État de 7 767 € (TVA déductible sur immo)
- Passif : augmentation des dettes fournisseur de 46 602 €

Incidence au niveau de la trésorerie : Aucune incidence

Incidence au niveau du compte de résultat : Aucune incidence

4 éléments de réponse attendus sur les 5 cités

4. Indiquer le mode d'amortissement qui serait le plus pertinent pour le train de cuisson. Justifier votre réponse.

Le mode d'amortissement le plus pertinent est l'amortissement non linéaire (par unité d'œuvre) en fonction du nombre d'heure d'utilisation ou du nombre de produits fabriqués.

Accepter toute réponse cohérente

5. Reproduire l'ANNEXE 8 permettant de présenter l'en-tête et les deux premières lignes du plan d'amortissement en mode linéaire du nouveau train de cuisson. Justifier les calculs effectués.

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

Bien amortissable : Train de Cuisson				
Coût d'acquisition du bien : 38 835		Mode d'amortissement : Linéaire		
Date d'acquisition : 20/03/2017		Date de mise en service : 01/04/2017		
Nombre d'année d'utilisation : 5 ans		Taux amortissement : 20 %		
Années	Base d'amortissement	Amortissement	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable
2017	38 835,00	5 825,25	5 825,25	33 009,75
2018	38 835,00	7 767,00	13 592,25	25 242,75

Pour 2017 => - Amortissement : $38\ 835 \times 20\% \times (9 \times 30) / 360 = 5\ 825,25$

- VNC : $38\ 835 - 5\ 825,25 = 33\ 009,75$

Pour 2018 => - Amortissement : $38\ 835 \times 20\% = 7\ 767$

- Amortissements cumulés : $5\ 825 + 7\ 767 = 12\ 592,25$

- VNC : $38\ 835 - 12\ 592,25 = 26\ 242,75$

6. Enregistrer au journal de l'entreprise CMV la dotation aux amortissements du nouveau train de cuisson au 31 décembre 2017.

		31/12/2017			
681 28154	DAP Amts mat industriel Dot 2017 – Train de cuisson	5 825,25		5 825,25	

C - Financement

1. Indiquer le coût de cet emprunt pour l'entreprise CMV.

Montant des intérêts : 3 212,05 € (=1 050 + 852,23 + 648,52 + 438,71 + 222,59)

2. Enregistrer l'écriture de déblocage des fonds au journal unique de CMV au 30 mars 2017.

		30/03/2017			
512 164	Banque Emprunt auprès des ets de crédit Déblocage fonds	35 000		35 000	

3. Justifier par le calcul le montant des cellules grisées de l'ANNEXE 9.

Capital début de période : 28 407,59 = capital fin de période précédente (30/03/2018)

Intérêt : 852,23 = 28 407,59 * 3 % (ou capital début de période * taux d'intérêt)

Amortissement du capital : 6 790,18 = 7 642,41 – 852,23 (ou annuité – intérêts)

Capital de fin de période : 21 617,41 = 28 407,59 – 6 790,18 (ou capital début période - amort)

4. À partir des ANNEXES 9 et 10, analyser la pertinence du recours à l'emprunt pour financer l'acquisition du train de cuisson.

CMV a un taux d'intérêt de l'emprunt inférieur au taux de rentabilité économique (3 % < 9,54 %). De plus, la rentabilité financière augmente après financement par emprunt (de 16,66 % à 19,38 %) donc le recours à l'emprunt permet de dégager un effet de levier.

Accepter qu'un candidat considère que la trésorerie correspond aux disponibilités (24 312 €) et/ou qui réutilise la volonté de conserver 20 000 € en trésorerie => autofinancement impossible.

DOSSIER 3 – AFFECTATION DU RÉSULTAT

1. Justifier le montant de la réserve légale après affectation.

Calcul = 5 % du bénéfice jusqu'à 10 % du capital donc maximum 3 000 € (30 000 * 10 %)

La réserve légale avant et après affectation est égale à 3 000 € car la dotation maximale est déjà atteinte.

2. À l'aide de la trame fournie en ANNEXE 12, reconstituer l'affectation du résultat de 2016 qui permet en particulier d'expliquer le nouveau solde du « report à nouveau ».

	Montant	Détail des calculs
Résultat	16 950	
- Report à nouveau débiteur	0	
- Réserve légale	0	3 000 - 3 000 (ou voir question 1)
+ Report à nouveau créditeur	+5 200	
= Bénéfice distribuable	22 150	Résultat + RAN créditeur
- Réserves	3 000	169 657 - 166 657
- Dividendes	19 050	Autres dettes
= Report à nouveau	100	

Aucune structure n'est exigée du candidat.

3. Expliquer la conséquence de l'affectation du résultat 2016 sur la trésorerie de l'entreprise.

La trésorerie baissera de 19 050 €.

4. Préciser si Madame et Monsieur Vessières ont privilégié l'autofinancement ou leur propre intérêt au travers de l'affectation du résultat 2016.

Ils ont placé 3 000 € en réserve et ont choisi de distribuer à titre de dividendes 19 050 €. On peut donc conclure qu'ils ont privilégié leur propre intérêt au détriment de l'autofinancement de l'entreprise pour l'année 2016.

DEUXIÈME PARTIE

Grille d'évaluation de la question de gestion

Document à conserver par le correcteur

L'évaluation de cette partie doit être faite d'une façon **GLOBALE (*)**, à partir du nuage de **CROIX** ressortant de la grille ci-dessous.

N° candidat :		TI	I	S	TS
1	De raisonner en confrontant ses connaissances générales en gestion à des situations d'organisation				
2	D'examiner les conditions de transfert des méthodes, des techniques et des outils mobilisés, à d'autres contextes				
3	De rédiger une réponse synthétique, cohérente et argumentée				
Appréciation à reporter sur la copie :				Note	/30

TI Très insuffisant

I Insuffisant

S Satisfaisant

TS Très satisfaisant

(*) Il s'agit de dégager un profil :

- Les croix ne doivent pas être transformées en points,
- Il ne faut pas systématiquement attribuer la même importance aux 3 critères.

Question à traiter :

En une ou deux pages au maximum, à partir de vos connaissances et en vous inspirant des situations présentées dans la première partie ou d'autres situations, répondre à la question suivante :

Les propriétaires prennent-ils des risques pour leur entreprise et pour eux-mêmes lors des opérations d'investissement ?

*La réponse peut s'articuler autour des points développés mais la structure n'est pas exigée.
Le contenu ne doit pas être attendu de façon exhaustive.
Valoriser tout argument et tout exemple concret issus de cette situation ou d'autres situations.*

Pistes de réponses :

Une entreprise doit investir pour s'adapter à l'évolution de son environnement sinon, sa compétitivité s'en retrouvera amoindrie. Cependant cela dépend :

- de la nature de son activité : investir pour une entreprise industrielle est indispensable afin de maintenir un outil de production fiable et moderne, créer de nouveaux produits ; une entreprise commerciale doit trouver un lieu de vente stratégique...
- de sa taille : une grande entreprise a besoin de plus investir qu'une plus petite structure
- de son champ d'action géographique : une entreprise locale a moins besoin d'investir qu'une multinationale
- du type d'investissement (incorporelle : brevet, marque ; corporelle : capacité, modernisation, remplacement ; financier : prise de participation dans d'autres entreprises...

Investir présente un risque

- D'un point de vue commercial, investir présente des risques si l'entreprise a une mauvaise connaissance du marché (nouveaux produits des concurrents, nouvelle concurrence, nouveau métier...).
- Certains investissements sont réalisables aujourd'hui, mais peuvent avoir un caractère aléatoire en raison de l'avenir incertain.
Exemple : Un matériel qui pourrait devenir rapidement obsolète ; les frais de recherche et développement sont longs à rentabiliser ; les immobilisations financières dont le cours peut fluctuer...
- Pour les propriétaires : risque de manque de retour sur leur investissement dans l'entreprise : une baisse des bénéfices entraîne une baisse des dividendes ; si l'entreprise autofinance sa croissance, les dividendes baisseront...
Exemple : Madame et Monsieur Vessières ont choisi de se verser des dividendes en 2016 pour rémunérer le risque après quelques années peu rémunérées.
- Le coût d'acquisition est généralement élevé et constitue une immobilisation pour l'entreprise (+ 500 € HT). Il faut donc pouvoir le financer soit avec la trésorerie de l'entreprise mais au détriment de sa solvabilité ; soit en recourant à une augmentation de capital mais le montant des dividendes futurs va s'alourdir ; soit en empruntant mais l'autonomie financière doit être maîtrisée (au risque de perdre le contrôle de l'entreprise).
Exemple : CMV a acquis un train de cuisson de 35 000 €.
- D'un point de vue financier, un investissement va engendrer une hausse des amortissements et des intérêts d'emprunt qui viendront augmenter les charges donc diminuer le résultat.
Exemple : Le montant de la dotation aux amortissements de CMV s'élève à 5 825,25 € pour 2017 (les intérêts ne viendront qu'en 2018)

Investir présente un risque MAIS il est mesuré

- Des outils de mesure du risque existent :
 - o budgets,
 - o tableaux de bord, (indicateurs),
 - o ratios
Exemple : CMV a calculé des ratios (autonomie financière et capacité de remboursement) ;
 - o effet de levier en cas d'emprunt
Exemple : avant de réaliser l'acquisition du train de cuisson, CMV a mesuré le risque en étudiant sa rentabilité économique et sa rentabilité financière ; elle a mesuré l'effet de levier.
- Étude de marché
Exemple : CMV a dû étudier le marché pour analyser la demande d'Oreillettes et a constaté que celle-ci allait croître dans les années à venir
- Une entreprise qui investit peut partager les risques avec différentes parties prenantes : la banque lors de l'octroi d'un emprunt, les investisseurs (augmentation de capital, financement participatif), les propriétaires (apports en comptes courants), d'autres entreprises (partenariat, sous-traitance...).
Exemple : La banque de CMV a choisi d'accompagner l'entreprise dans son projet d'investissement en raison de ses bonnes performances (rentabilités, ratios)
- Des investissements s'inscrivent dans une démarche sociétale (sociale + environnementale). Ce sont des investissements coûteux mais qui vont contribuer à améliorer la valeur perçue de l'entreprise via sa notoriété et son image de marque ainsi que les conditions de travail des salariés (amélioration motivation donc des performances). En effet, des entreprises ayant une démarche RSE en bénéficieront à long terme.